ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bruits

Question écrite n° 116759

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur les propositions exprimées dans le rapport consacré aux nuisances sonores. Le rapporteur préconise de veiller à une application stricte des dispositions de la circulaire du 16 octobre 2003 relative au volet pénal du programme national de lutte contre les bruits de voisinage en prenant toutes les sanctions nécessaires et en procédant à un enregistrement statistique des procédures. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 116759
Rubrique : Déchets, pollution et nuisances
Ministère interrogé : Justice et libertés
Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 août 2011, page 8953
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)